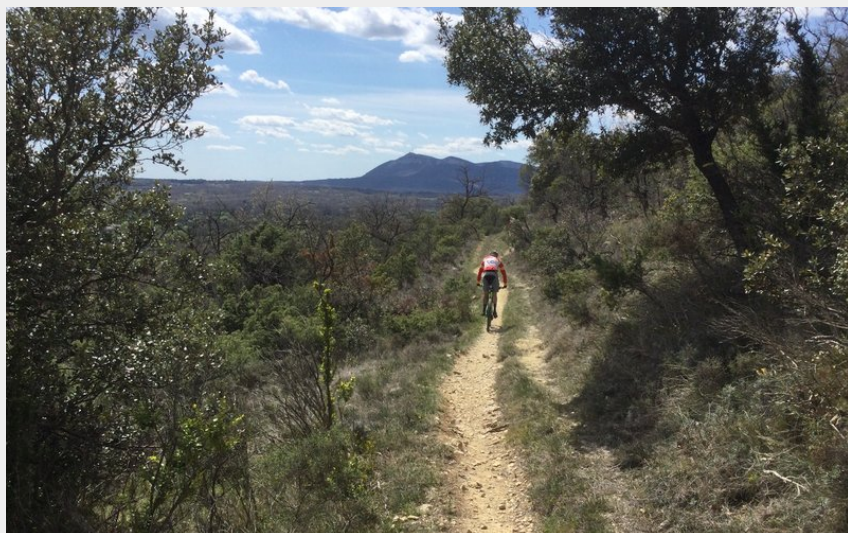


# VTT-FFC® - Sous le Serre de Fons et la Table des Turcs

CC de Cèze-Cévennes



(©CARTOSUD)



**Parcours engagé quittant le plateau vers le Serre de Fons, entre points de vue remarquables et passage à proximité de la Table des Turcs**

Cet itinéraire soutenu vous mène au sud du plateau vers le village de Fons-sur-Lussan, en enchaînant montées et descentes. Depuis le Serre de Fons, les panoramas s'ouvrent du Mont Bouquet au Ventoux. Le parcours traverse le hameau typique de La Lègue et passe à proximité de la Table des Turcs, dolmen mégalithique témoignant d'occupations anciennes, avant d'emprunter les aménagements ludiques à côté du lac de Trépadone.

## Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 30.9 km

Dénivelé positif : 458 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Architecture et village, Faune et flore, Milieu naturel

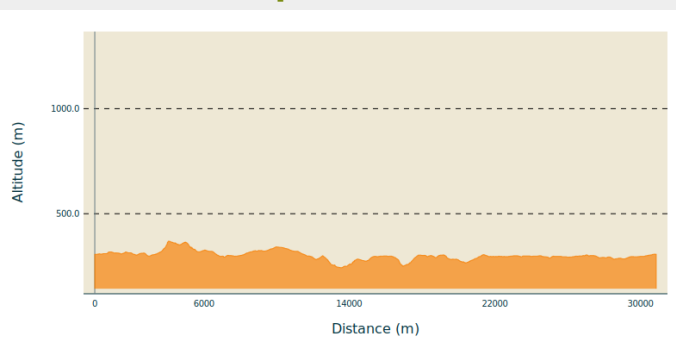
# Itinéraire

**Départ** : Méjannes-le-Clap, Centre Sportif  
Départemental du Gard

**Arrivée** : Méjannes-le-Clap, Centre Sportif  
Départemental du Gard

**Communes** : 1. Méjannes-le-Clap  
2. Fons-sur-Lussan  
3. Lussan

## Profil altimétrique



Altitude min 243 m Altitude max 369 m

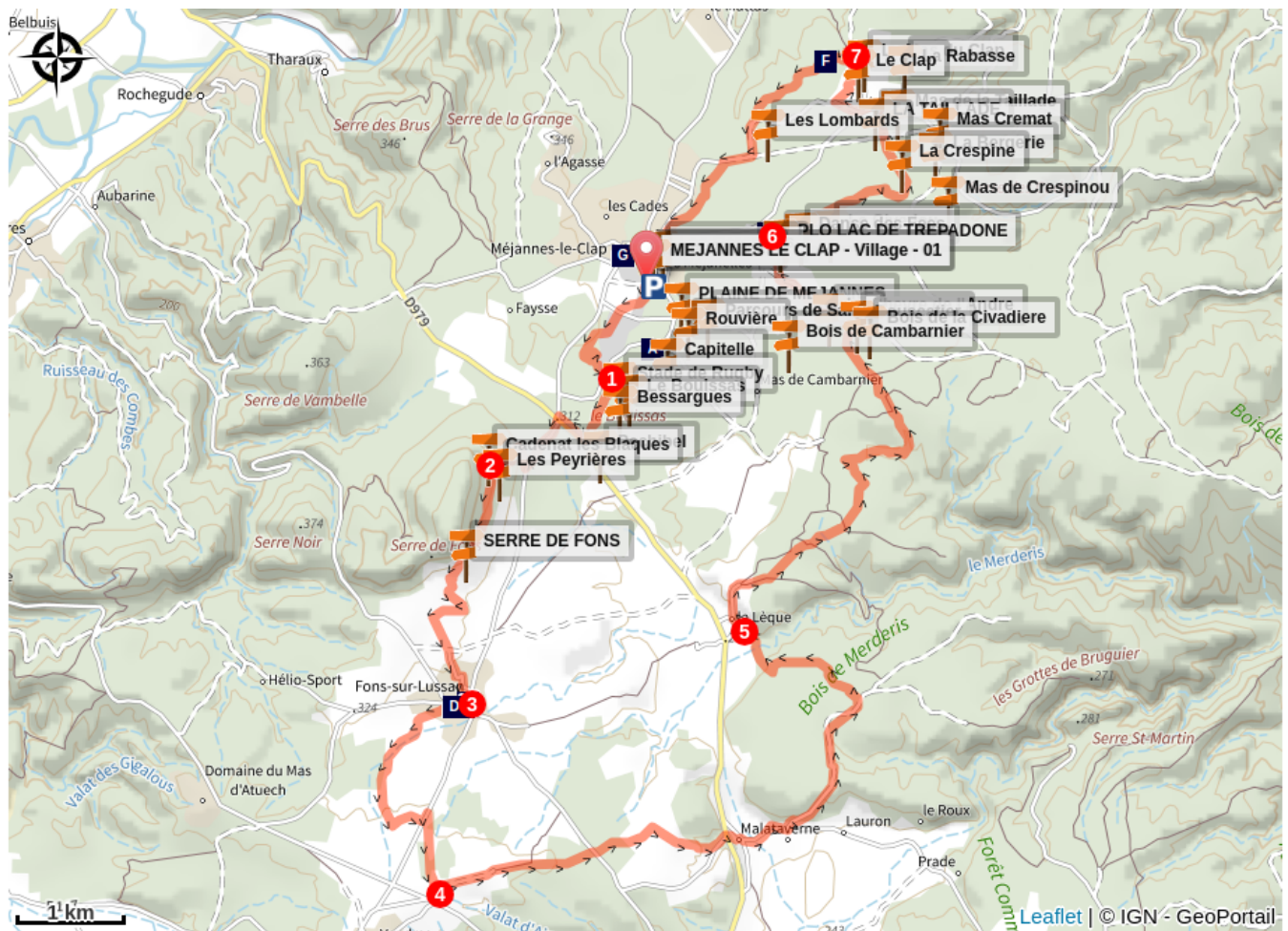
Les parcours rouges et noir du Centre VTT-FFC® de Méjannes-le-Clap n'ont pas de plaque de balisage spécifique VTT. Vous pouvez vous laisser guider avec la trace GPX / KML téléchargeable depuis cette page. Sur le terrain, ils suivent le balisage peinture jaune du Réseau Local d'Espaces, Sites et Itinéraires. Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident. Le nom de lieu-dits et/ou de direction à suivre est indiqué en **italique gras** et entre guillemets. Suivez le descriptif ci-dessous:








**D** - Depuis le panneau de départ "**ESPACE VTT**", au poteau "**Centre Sportif**", suivre la direction de "**THARAUX**" / "**CHARBONNIÈRE**" (début du parcours commun au parcours VTT Vert n°1). Poursuivre à gauche sur "**Stade de Rugby**".

1. À "**Stade de Rugby**" (fin de l'itinéraire commun avec le parcours balisé VTT Vert n°1), suivre les directions "**FONS SUR LUSSAN**" / "**SERRE DE FONTS**" via "**Le Bouissas**" / "**Bessargues**" / (passage hors réseau balisé jaune) "**Pechibel**" / "**Les Peyrières**";
2. À "**Les Peyrières**", prendre à gauche pour rejoindre "**FONS SUR LUSSAN**" via "**Plaine de Bernadin**" / "**Pied du Serre de Fons**" / "**Les Clos**";
3. À "**FONS SUR LUSSAN - Centre**", suivre à droite direction "**VENDRAS**" / "**Les Horts**" (⚠ passage hors réseau balisé jaune) puis "**Ancien Moulin**";
4. À "**Ancien Moulin**", prendre à gauche pour suivre la direction de "**LUSSAN**" jusqu'à "**Beth**" via "**Matarascasse**" (⚠ Traversée de route, prudence!). Depuis "**Beth**", rejoindre à gauche "**LA LÈQUE**" via "**Plan de Bourget**";
5. À "**LA LÈQUE**", suivre la direction de "**MÉJANNES-LE-CLAP**" en passant par "**Les Granges**" / "**Le Quarton**" (⚠ passage hors réseau balisé jaune) / "**Bois de Ruph**" / "**Bouscatier**" / "**La Chèvre de l'André**" (itinéraire commun au parcours balisé VTT Vert n°1) / "**Lac du Lombards**" / "**Lac de Trépadone**" (Fin de l'itinéraire commun avec le parcours balisé VTT Vert n°1);
6. À "**Lac de Trépadone**", prendre à droite pour rejoindre "**LA TAILLADE**" en passant par "**Le Civadou**" / "**La Crespine**" / "**Mas de la Taillade**". À "**LA TAILLADE**", poursuivre en face pour rejoindre "**Mas du Clap**" (⚠ passage hors réseau balisé jaune);
7. À "**Mas du Clap**", prendre à gauche pour retourner sur "**MÉJANNES-LE-CLAP**" en passant par "**Le Clap**" / "**Les Lombards**" (itinéraire commun au parcours

balisé VTT Bleu n°2) / **"Les Coronilles" / "Les Dolines"**. Depuis **"Les Dolines"**, revenir au **"Centre Sportif" / "Plaine de Méjannes"**.

# Sur votre route...



-  Capitelle (A)
-  Eglise Saint-Etienne (B)
-  Fons-sur-Lussan (C)
-  Temple de Fons-Sur-Lussan (D)
-  Lac de trépadone et son abreuvoir (E)
-  Le Cade (F)
-  Terre de Marie (G)

# Toutes les informations pratiques

## **Recommandations**

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires;
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse;
- Réduisez votre allure, soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements de randonneurs car le piéton est prioritaire;
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage;
- Surveillez la météo: les orages et le vent peuvent être dangereux. Évitez les fortes chaleurs. En période estivale, le massif peut être fermé par arrêté préfectoral pour cause de risque incendie fort; renseignez-vous sur le site de la Préfecture du Gard ;
- La chasse est une activité traditionnelle de nos villages. Les battues sont signalées par des panneaux. Ne vous aventurez pas sur ces zones;
- Respectez les propriétés privées, les cultures, les troupeaux et refermez les barrières;
- Respectez les sites naturels et leur réglementation.

## **Matériel**

- Prévoyez eau et ravitaillement, tenue adaptée et accessoires de réparation;
- Le port du casque est fortement conseillé, tout comme les équipements de protections. Vérifiez que votre équipement est en bon état.

## **Comment venir ?**

### Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur [www.lio-occitanie.fr/](http://www.lio-occitanie.fr/)

Sinon, pensez au covoiturage !

### Accès routier

Méjannes-le-Clap, à 30 km au nord d'Uzès par les D 979 et D 167.

### Parking conseillé

Parking du Centre Sportif Départemental

## **i** Lieux de renseignement

### **Office de Tourisme de Cèze Cévennes (Bureau de Méjannes-le- Clap)**

accueil@mejannesleclap.com

Tel : 04.66.24.42.41

<http://www.tourisme-mejannes-le-clap.com>



## **Source**

Département du Gard

# Sur votre route...

---



## Capitelle (A)

Une capitelle (en languedocien capitèlo) est une cabane en pierre sèche, c'est-à-dire sans mortier, servant autrefois d'abri temporaire à de petits propriétaires, à leurs outils et à leurs produits agricoles dans les anciennes garrigues des villes du département du Gard.

---

## Eglise Saint-Etienne (B)

L'église Saint-Etienne de Fons-sur-Lussan est située place de l'Eglise, au cœur du village. De style Néo-roman et en forme de croix latine, elle date du XIXe siècle.

---

## Fons-sur-Lussan (C)

Situé au-dessus de Lussan, ce village aux espaces verts classés Natura 2000 doit son nom à la source jaillissant sur son territoire. La fontaine indissociable du village est toujours présente avec ses deux bassins semi circulaires et ses abreuvoirs.

---

## Temple de Fons-Sur-Lussan (D)

Le temple de Fons-sur-Lussan est daté de 1855.

---



## Lac de trépadone et son abreuvoir (E)

Une lavogne ou lavagne désigne une petite dépression aménagée par l'Homme sur les causses (« plateaux calcaires ») pour collecter l'eau de pluie et abreuver le bétail, voire lui-même à une époque plus ancienne. Appelées sotchs ou dolines, ces excavations naturelles ont été étanchéifiées par un tapis argileux destiné à capter et à retenir les eaux de ruissellement, puis pavées de pierres calcaires afin que les onglons des brebis ne percent pas la couche d'argile. Les lavognes étant essentiellement alimentées par les eaux de pluie et de ruissellement, leur niveau varie en fonction des saisons.

---

## Le Cade (F)



Le cade ou genévrier cade (*Juniperus oxycedrus*), est un petit arbre ou un arbrisseau fréquent en région côtière méditerranéenne (du Maroc à l'Iran), où il est l'une des plantes caractéristiques des garrigues et des maquis. L'arbre est appelé parfois cèdre piquant, oxycèdre ou petit cèdre et plus rarement genévrier oxycèdre. L'huile de cade était utilisée autrefois pour ses vertus cicatrisantes et était très appréciée comme antiseptique et désinfectant. Les baies sont utilisées aussi pour la fabrication d'alcools. Utilisées en macération, elles complètent les baies et agrumes utilisés pour la fabrication de gin.



## Terre de Marie (G)

Atelier de poterie